

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00577

Numéro SIREN : 333 232 601

Nom ou dénomination : IN EXTENSO STRASBOURG-NORD

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2022 sous le numéro de dépôt 19309

In Extenso Strasbourg Nord

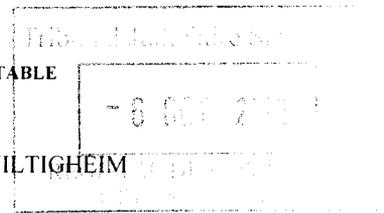
S.A. au capital de 1 100.000 €

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES ET D'EXPERTISE COMPTABLE
inscrite au Tableau de la Cour d'Appel de Colmar et à l'Ordre
des experts comptables et comptables agréés

4 RUE DE COPENHAGUE – ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE – 67300 SCHILTIGHEIM

R.C.S. STRASBOURG B 333 232 601 (85B577)

SIRET : 333 232 601 00034



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 Décembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice s'élève à 778 527,75 Euros, approuve la proposition du conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Résultat net 778 527,75 Euros
- En dotation à la réserve légale, 0,00 Euros
- Le solde, soit 778 527,75 Euros
auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur, soit 0,00 Euros
auquel s'ajoute les autres réserves, soit 22 511,23 Euros
pour former un bénéfice distribuable de 801 038,98 Euros

- A titre de dividendes aux actionnaires,
la somme de 800 800,00 Euros
soit un dividende brut de 18,20 euros par action
- Le solde, soit la somme de 238,98 Euros
au poste « Autres réserves »

Par ailleurs, dans l'hypothèse où, lors de la mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses actions, la somme correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions auto-détenues sera affectée au compte « Report à nouveau », et le montant de la distribution réduit en conséquence.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} Janvier 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 72,80 Euros. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève donc quant à lui à 800 727,20 Euros.

L'assemblée est informée que les dividendes perçus par les personnes physiques, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12,8%.

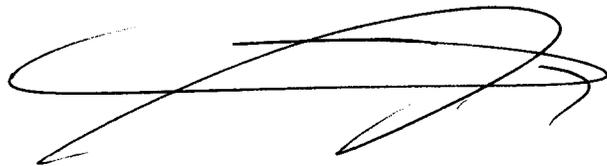
Enfin, pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les distributions de dividendes réalisées au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction de 40 % sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
			Dividendes éligibles	Dividendes non éligibles
30 juin 2020	726880	44000	83	726797
30 juin 2019	777920	44000	88	777832
31 mai 2018	751080	44000	85	750995

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Décembre 2021

Cette résolution est adoptée l'unanimité des voix des actionnaires.

**Certifié conforme
Le Président
Monsieur Gérard STRASSER**



Société Anonyme
IN EXTENSO STRASBOURG NORD
4, Rue de Copenhague
67300 SCHILTIGHEIM

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2021





Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise

Société de
commissaires
aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

Société Anonyme
IN EXTENSO STRASBOURG NORD
4, Rue de Copenhague
67300 SCHILTIGHEIM

A l'assemblée générale de la société **IN EXTENSO STRASBOURG NORD**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **IN EXTENSO STRASBOURG NORD** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

112 bis, rue Cardinet
75 017 PARIS
Tél. 01 40 53 39 80
www.cfce-feco.fr

S.A. au capital de
37 000 €
Inscrite à la
Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Paris
RCS Paris B 602 006 116
Code NAF 6920 Z
N° TVA Intracommunautaire :
FR 95602006116

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Fonds commercial » de l'annexe (page 11) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation dudit fonds.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.



RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 15 décembre 2021

**Compagnie Française
De Contrôle et d'Expertise
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes

Albert ABEHSSERA

Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes



ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2021	Net 30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	1 082 884		1 082 884	1 082 884
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	796 559	675 500	121 059	112 390
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	56 408		56 408	55 408
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 935 850	675 500	1 260 350	1 250 681
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 220 253	291 582	1 928 672	2 222 809
Autres créances	126 392		126 392	147 388
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 782 469		2 782 469	2 046 932
Charges constatées d'avance (3)	1 610		1 610	1 549
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 130 725	291 582	4 839 143	4 418 677
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 066 575	967 082	6 099 493	5 669 358
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 100 000	1 100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	32 561	32 561
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	110 000	110 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	22 511	214
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	778 528	749 177
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 043 600	1 991 952
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	51 476	42 175
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	51 476	42 175
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	802 041	715 755
Dettes fiscales et sociales	1 580 071	1 546 827
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	49 037	47 959
Produits constatés d'avance	1 573 268	1 324 689
TOTAL DETTES (1)	4 004 417	3 635 231
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 099 493	5 669 358
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 004 417	3 635 231
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2021	30/06/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	495		495	475
Production vendue (biens)	39 357		39 357	51 153
Production vendue (services)	7 686 414		7 686 414	7 468 888
Chiffre d'affaires net	7 726 266		7 726 266	7 520 516
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			6 600	1 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			200 902	180 139
Autres produits			12 310	9 761
Total produits d'exploitation (1)			7 946 077	7 711 416
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 342 396	2 209 876
Impôts, taxes et versements assimilés			191 298	231 709
Salaires et traitements			2 370 212	2 311 725
Charges sociales			858 575	839 923
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			46 395	51 776
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			157 649	147 020
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			9 301	1 412
Autres charges			711 928	702 018
Total charges d'exploitation (II)			6 687 755	6 495 458
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 258 322	1 215 957
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 080	2 349
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2 080	2 349
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				23
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				23
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			2 080	2 326
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 260 402	1 218 283

C.F.C.E

112, bis rue Cardinet
75017 PARIS

Commissaire aux comptes

COMPTES DE RESULTAT

	30/06/2021	30/06/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		2 223
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		2 223
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	600	1 216
Sur opérations en capital	1 316	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 916	1 216
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 916	1 007
Participation des salariés aux résultats (IX)	170 555	160 491
Impôts sur les bénéfices (X)	309 403	309 622
Total des produits (I+III+V+VII)	7 948 157	7 715 988
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 169 629	6 966 810
BENEFICE OU PERTE	778 528	749 177
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		7 743
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SA IN EXTENSO STRASBOURG NORD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 6 099 493 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 778 528 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/11/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 15 ans
- * Matériel de transport : 2 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

Identité de la société Mère consolidant les comptes de la société :

AVENIR IE ; Forme: SAS; Siren : 844 333 245 ; Capital social : 69 510 712,20 € ; Adresse: 106 cours Charlemagne 69002 LYON

Mention COVID

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation de plusieurs états d'urgence sanitaire constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021.

A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 juin 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues ou probables à la date d'arrêtés des comptes.

L'entreprise constate que ces événements n'ont pas eu un impact significatif sur son activité depuis mi-mars 2020 si ce n'est en matière d'organisation du travail (instauration notamment du télétravail) et une vigilance accrue sur la santé financière de nos clients et le recouvrement de nos créances..

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 082 884			1 082 884
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1 082 884			1 082 884
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	549 081	1 900	5 153	545 828
- Matériel de transport	178	150		328
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	242 103	54 330	46 031	250 402
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	791 363	56 380	51 184	796 559
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	55 408	1 000		56 408
Immobilisations financières	55 408	1 000		56 408
ACTIF IMMOBILISE	1 929 654	57 380	51 184	1 935 850

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		56 380	1 000	57 380
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		56 380	1 000	57 380
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		51 184		51 184
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		51 184		51 184

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2021
Éléments achetés	543 740
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	539 144
Total	1 082 884

Il n'est pas apparu nécessaire de faire une provision pour dépréciation au 30 juin 2021.

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	496 305	14 470	3 975	506 800
- Matériel de transport	11	238		249
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	182 657	31 687	45 893	168 451
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	678 973	46 395	49 868	675 500
ACTIF IMMOBILISE	678 973	46 395	49 868	675 500

C.F.C.E
 112, bis rue Cardinet
 75017 PARIS
 Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 404 664 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	56 408		56 408
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 220 253	2 220 253	
Autres	126 392	126 392	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 610	1 610	
Total	2 404 664	2 348 256	56 408
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE hors groupe	467 167
Total	467 167

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	307 944	157 649	174 011	291 582
Total	307 944	157 649	174 011	291 582
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		157 649	174 011	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 100 000,00 euros décomposé en 44 000 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 23/12/2020.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	749 177
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	749 177
Affectations aux réserves	22 297
Distributions	726 880
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	749 177

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2021
Capital	1 100 000				1 100 000
Primes d'émission	32 561				32 561
Réserve légale	110 000				110 000
Réserves générales	214	22 297	22 297		22 511
Résultat de l'exercice	749 177	-749 177	778 528	749 177	778 528
<i>Dividendes</i>		726 880			
Total Capitaux Propres	1 991 952		800 825	749 177	2 043 600

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	42 175	9 301			51 476
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	42 175	9 301			51 476
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		9 301			
Financières					
Exceptionnelles					

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 004 417 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	802 041	802 041		
Dettes fiscales et sociales	1 580 071	1 580 071		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	49 037	49 037		
Produits constatés d'avance	1 573 268	1 573 268		
Total	4 004 417	4 004 417		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les groupes et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	32 264
Fournisseurs - FAR hors groupe	557 851
Dettes provisionnées pour CP	322 971
Dettes prov. sur part. des salariés	170 555
Personnel - Autres charges à payer	14 000
Personnel - Primes à payer	168 023
Orga. sociaux - CS sur CP	128 263
Orga. sociaux - Autres CS à payer	107 081
Charges à payer form prof. contin	10 834
Charges à payer particip eff constr	15 130
Charges à payer taxe apprentissag	4 691
Etat - Charges à payer	34 351
RRR à accorder et autres AAE	28 800
Total	1 594 814

NOTES SUR LE BILAN**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 610		
Total	1 610		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 573 268		
Total	1 573 268		

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	39 357		39 357
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	7 638 142		7 638 142
Ventes de marchandises	495		495
Produits des activités annexes	48 272		48 272
TOTAL	7 726 266		7 726 266

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 9 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	23 490	
79120000 - Remboursement agefos - Autres frais	3 400	
	26 890	
Total	26 890	

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	30/06/2021	30/06/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 223
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels		2 223
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	600	1 216
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 316	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	1 916	1 216
Résultat exceptionnel	-1 916	1 007

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur litiges	600	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 316	
TOTAL	1 916	

Résultat et impôts sur les bénéfices

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	778 528
+ Impôts sur les bénéfices	309 403
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 087 931
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	1 087 931

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 260 402	309 939	950 463
+ Résultat exceptionnel	-1 916	-536	-1 380
- Participations des salariés	170 555		170 555
Résultat comptable	1 087 931	309 403	778 528
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "impôt correspondant")			

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 47 662 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	179 856
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	179 856
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	47 662
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 26,5 %.	

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 74 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	18	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	56	
Ouvriers		
Total	74	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus

Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés
Avais et cautions
Autres engagements reçus
Total
Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées
Engagements assortis de suretés réelles

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 51 476 euros

Ils figurent au poste "Provisions pour risques et charges " au bilan.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon retrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

- taux d'actualisation : 1,05 %
 - taux de progression des salaires : 1 % constant
 - un taux de rotation de personnel en fonction de l'ancienneté des collaborateurs :
 - de 5 ans : 14%
 - entre 5 à 15 ans : 9%
 - + de 15 ans : 4%
 - taux de charges patronales fixé à 45%
 - convention collective : experts comptables et commissaires aux comptes
- les montant éventuellement couverts par une assurance spécifique sont défalqués.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

C.F.C.E
112, bis rue Coëlnet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes